



LE PARTENAIRE INFORMATIQUE DU MAINTIEN A DOMICILE

INFOLOGIS – 10 rue Just Veillat – 36000 CHATEAUROUX
Tél. 02.54.08.70.80 – Fax 02.54.08.70.89 – Email : infologis@orange.fr

Date : 24 novembre 2021

VERSION 7.1.1.

Aidés

Dossier aidé – Absentéisme

Observations

page 2

La paie

Calcul de paie

Prime différentielle SMIC

page 3

Indemnité différentielle dans le cadre de l'avenant 43

page 4

Bulletin de paie

Heures mensuelles du contrat

page 7

Aidés

Dossier aidé – Absentéisme

Dans l'absentéisme de l'aidé, nous avons ajouté la possibilité d'indiquer une observation quel que soit l'absence et non plus uniquement sur une absence de type hospitalisation.

Absences de l'aidé

Aidé : 00303 [REDACTED]

Début	Fin	Motif	Hôpital	Service Social	Bulletin
06/07/2020	31/12/2020	VACANCES			
31/03/2020	13/05/2020	VACANCES			
24/02/2020	28/02/2020	VACANCES			
23/12/2019	05/01/2020	VACANCES			
15/07/2019	19/08/2019	VACANCES			
24/12/2018	30/12/2018	VACANCES			
29/06/2018	30/06/2018	HOSPITALISATION		Non	Non

10/11/2021 17/11/2021 VACANCES

Observations:

Ajouter Supprimer Courier OK Annuler Retour

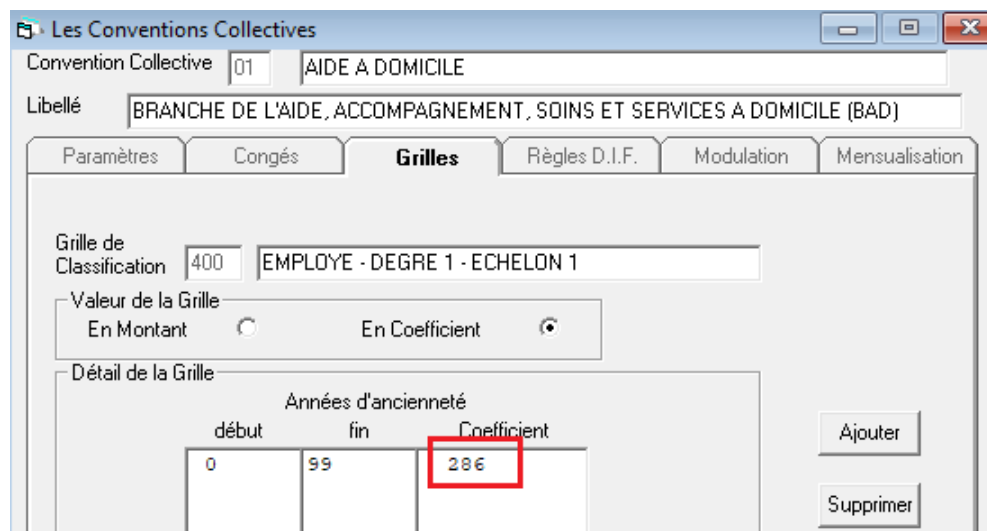
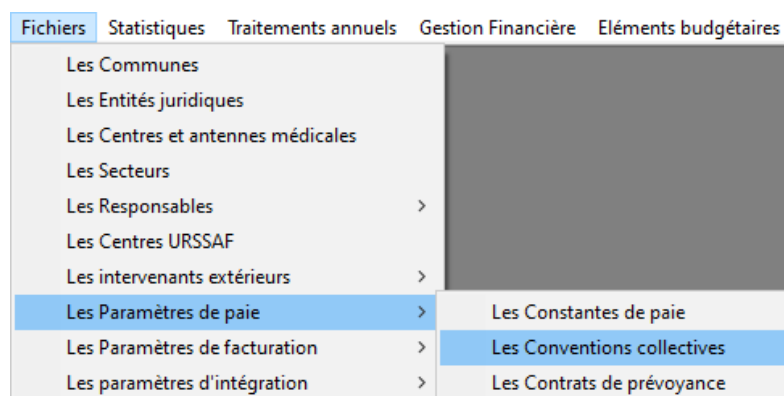
La paie

Calcul de paie – Prime différentielle SMIC

Contrairement à notre interprétation début novembre pour le traitement de paie d'octobre, la prime différentielle SMIC ne devait pas s'appliquer sur le taux horaire de référence (y compris les ECR diplôme et ancienneté), mais sur le taux horaire de base calculé à partir de la grille de classification.

La grille 400 – EMPLOYE – DEGRE 1 – ECHELON 1 était la seule grille qui se retrouvait en dessous du SMIC. Nous vous avons alors recommandé de passer le coefficient de cette grille de 286 à 289.

Le calcul de paie a été revu en conséquence dans cette version de manière à appliquer le rattrapage SMIC sur le taux horaire de base. Aussi nous vous demandons de repositionner le coefficient de la grille à 286 :



Sur le bulletin de paie, l'incidence est la suivante :

Rubrique	EMPLOYEUR		SALARIE		
	BASE	MONTANT	TAUX	A PAYER	A DEDUIRE
HEURES DIMANCHES TRAV.	37,00				
HEURES NORMALES	108,00				
ORGANISATION DU TRAVAIL	1,00				
HEURES DIFFERENTIELLES	5,67				
SALAIRE DE BASE	151,67		10,371	1572,97	
DIFFERENTIEL SMIC	151,67		0,109	16,53	
PRIME DIPLOME				60,50	
TAUX HORAIRE DE REFERENCE			10,879		
PRIME TRAVAIL DIM-JF	37,00		4,896	181,15	
TOTAL BRUT	151,67			1831,15	

- ➔ Le coefficient de la grille 'EMPLOYEE – Degré 1 – Echelon 1' est 286.
- ➔ Le taux horaire est de $286 \times 5,50 / 151,67 = 10,371$
- ➔ La ligne 'SALAIRE DE BASE' indique :
 - Le nombre d'heures mensuelles du contrat de travail
 - Le taux horaire de base correspondant à la grille
 - Le salaire correspondant à base x taux, soit $151,67 \times 10,371 = 1\,572,97$
- ➔ La ligne 'DIFFERENTIEL SMIC' indique :
 - Le nombre d'heures du salaire de base
 - Le différentiel entre le taux horaire SMIC et le taux horaire de base, soit $10,48 - 10,371 = 0,109$
 - Le montant correspond à base x taux, soit $151,67 \times 0,109 = 16,53$
- ➔ PRIME DIPLOME pour un BEP correspond à 11 points, soit $11 \times 5,50 = 60,50$
- ➔ TAUX HORAIRE DE REFERENCE' :
 (Montant salaire de base + différentiel SMIC + prime diplôme) / Base salaire de base,
 soit $(1572,97 + 16,53 + 60,50) / 151,67 = 10,879$

Calcul de paie – Indemnité différentielle avenant 43

Dans la documentation de la version précédente (AMELIORATION 7.1.0), nous vous avons détaillé comment gérer une rubrique 'INDEMNITE DIFFERENTIELLE AVENANT 43' au cas où le salaire avant cet avenant était supérieur au salaire en application de ce dernier :

➤ Création de la rubrique de saisie

Les Rubriques de Saisie

Rubrique: 102 INDEMNITE DIFFERENTIELLE AVENANT 43

Champ d'Application: Inclus dans brut montant

Rubrique automatique: ☒ Rubrique télégérée: ☐

Rubrique à caractère annuel: ☐ Rubrique prévoyance / maintien: ☐

Rubrique travail de nuit: ☐

Modulation: Incluse ☒ Exclue ☐ De régularisation ☐

Type: Heures Normales ☒ Heures Complémentaires ☐ Heures Supplémentaires ☐

Signe rubrique: ☒ A ajouter ☐ A déduire

Base: Composante de bases 100.00 % Détails

Taux: A saisir

Montant: Résultat base par taux

Comptes Comptables: Débit 641 ... SALAIRES

Crédit 421000000 REMUNERATIONS DUES

Ajouter Supprimer OK Annuler Sortir

➤ Personnalisation de la rubrique au niveau du contrat des salariés concernés

Origine	Caractéristiques	Elements de paie	Droits aux congés	Fin du contrat
Profil n° 1	009	AIDE A DOMICILE EXO		
Profil n° 2				
Mode de Paiement	Virement bancaire			
Regime de prévoyance				
Contrat prévoyance	03	A.G.R.R. PRESTATAIRE GARANTIE MAINTIEN		Temps d'indemnisation
Plaf. sécu. mensuel individualisé			Congés payés au mois	☐
Assiette sécurité sociale				
Mutuelle				
Motif de dispense			Date fin validité	
Part Salariale	0,00	Part Patronale	0,00	Rub. de charge 091 FRAIS DE SANTE MUTUELLE
Zone carte orange				
Affectation des activités				
PRESTATAIRE PRESTATAIRE CPOM				
				Liste des activités
Droits télégestion		Commentaires sur bulletin		Rubriques de saisie

Sur le bouton [Rubriques de saisie] :

Rubriques de saisie

Aidant : 00071

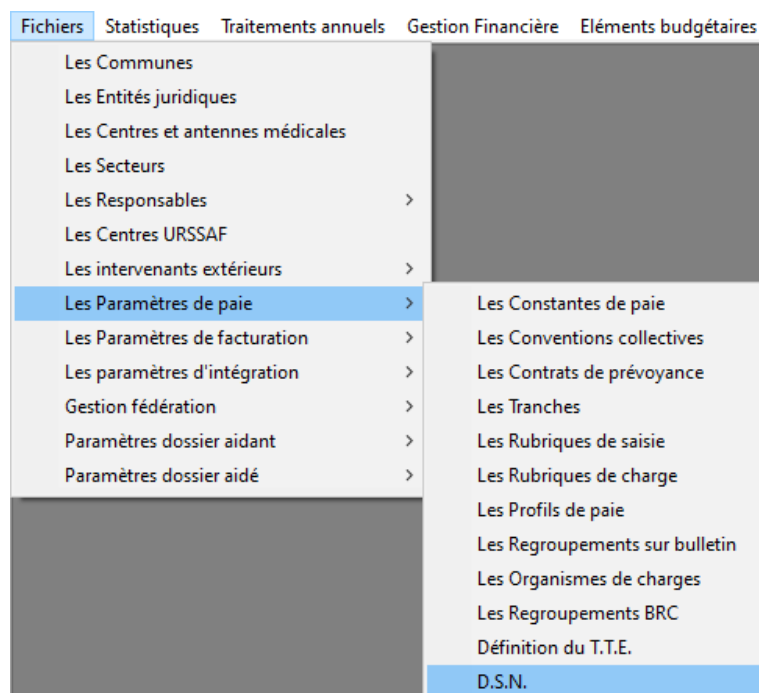
Code	Libellé rubrique	Base	Taux	Montant	Activité
102	INDEMNITE DIFFERENTIELLE AVENANT 43	0,00	0,1230		PRESTATAIRE

Ajouter
Supprimer
OK
Annuler
Retour

- ➔ Ajouter la rubrique INDEMNITE DIFFERENTIELLE AVENANT 43 en indiquant dans le taux la valeur horaire (différence entre salaire avant et après avenant 43 divisé par la durée mensuelle du contrat)

Pour que cette rubrique soit intégrée dans le taux horaire de référence, nous avons besoin de l'identifier.

Il est donc nécessaire de la préciser dans les paramètres de paie :



The screenshot shows the 'Paramétrage D.S.N.' window with the following sections:

- Rubriques de charges ASSEDIC**
 - Rubriques possibles: AGS (FNGS), ASSEDIC AC TRANCHE B, ASSEDIC ASF TRANCHE B, ASSEDIC EXO EMBAUCHE
 - Rubriques sélectionnées: POLE EMPLOI, ASSEDIC AC TRANCHE B, ASSEDIC EXO EMBAUCHE
- Rubriques de charges A.G.S.**
 - Rubriques possibles: AGS (FNGS), ASSEDIC AC TRANCHE B, ASSEDIC ASF TRANCHE B, ASSEDIC EXO EMBAUCHE
 - Rubriques sélectionnées: AGS (FNGS)
- Rubriques de primes non liées à l'activité**
 - Rubriques possibles: ABSENCE ARRET TRAVAIL - FORFAIT JOURS, ASTREINTE ADMINISTRATIF SEM, ASTREINTE ADMINISTRATIVE DIM, ASTREINTES
 - Rubriques sélectionnées: (empty)
- Rubriques de charges Forfait Social 8 %**
 - Rubriques possibles: ABATTEMENT ALLOC. FAMILIALES, COMPLEMENT COTISATION MALADIE, CONTRIBUTION ORG. SYNDICALES, COTISATION PENIBILITE
 - Rubriques sélectionnées: FORFAIT SOCIAL
- Rubriques de charges Forfait Social 20 %**
 - Rubriques possibles: ABATTEMENT ALLOC. FAMILIALES, COMPLEMENT COTISATION MALADIE, CONTRIBUTION ORG. SYNDICALES, COTISATION PENIBILITE
 - Rubriques sélectionnées: (empty)
- Rubrique conventionnelle - Minimum légal**: INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE
- Rubrique conventionnelle supra-légale**: (empty)
- Prime PEPA**: PRIME EXCEPTIONNELLE COVID 19
- Indemnité différentielle avenant 43**: INDEMNITE DIFFERENTIELLE AVENANT 43 (highlighted with a red box)

Buttons: Ok, Sortir

➔ Indiquer la rubrique correspondant à l'indemnité différentielle avenant 43

